

RANA : ALCA – Ateliers de traduction littéraire



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



LE PROJET

Description :

ALCA organise un programme d'éducation artistique et culturelle valorisant le **métier de traducteur** qui reçoit le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Drac Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les DAAC des académies et la DRAAF.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :
Univers du livre, de la lecture et des écritures.

Partenaires :

Médiathèques, Association de traducteur

Articulation avec un projet 1^{er} degré : Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenant : (un traducteur professionnel)

LE CONTENU DU PROJET

Connaître : Faire découvrir aux jeunes lecteurs l'ensemble des métiers du livre et leurs logiques à la fois artistiques et économiques.

Découvrir des œuvres littéraires par le biais de la traduction.

Rencontrer : Rencontrer un traducteur et découvrir de manière approfondie le métier de traducteur.

Pratiquer : Construire, accompagnés du traducteur professionnel et de l'équipe enseignante porteuse du projet, la propre traduction par les élèves de l'œuvre ou des extraits choisis ; expérimenter la traduction comme création et s'immerger dans une culture étrangère. Les traducteurs professionnels interviennent entre 6 et 18 heures auprès des classes à répartir sur un maximum de 5 séances.

Restitutions envisagées :

La restitution est fortement encouragée dans le cadre de ce projet.

Etapes prévisionnelles :

- Validation du choix du traducteur et finalisation du dossier.
- Sélection des dossiers retenus par une commission en juillet.
- Courrier de notification (acceptation ou refus) envoyé au mois d'août.
- ALCA se charge de la logistique des ateliers : transports, rémunération, etc.

[Le calendrier des interventions est à organiser entre l'équipe pédagogique et le traducteur.](#)

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

ALCA finance la rémunération du traducteur ainsi que ses frais de déplacements.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement sera facturé de la somme forfaitaire de 300€ afin de participer à la rémunération du traducteur.



Pour en savoir plus :

<https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/auteurs-du-patrimoine-et-bande-dessinee>

Contact : alca.eac.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr